

La construction des hangars, le pavage des quais, d'autres améliorations et l'administration générale du port donnerent lieu à de nombreuses discussions.

La commission composée de 11 membres, dont 6 nommés par l'exécutif, n'avait plus l'élasticité désirale. Chacun voulait y faire prévaloir son avis. Le gouvernement décida de l'abolir et d'en créer une autre composée de trois membres seulement. Il nomma MM. Stephens, Geoffrion et Ballantyne, commissaires du port de Montréal. La nouvelle commission a déjà mené à bonne fin d'importantes améliorations et elle fait tout en son pouvoir pour gagner la confiance des intérêts maritimes et du public.

